

Lucier, Pierre

*L'Institut national de la recherche scientifique : une mission originale et porteuse*

Notes pour l'allocution prononcée par M. Pierre Lucier, président de l'Université du Québec, lors de la Collation des grades de l'Institut national de la recherche scientifique et de la remise d'un doctorat honorifique à Messieurs Gérard Albert Mourou et Michael G. Rossmann, à Sillery, le 28 novembre 1998.

Monsieur le Directeur général,  
Monsieur le Président du Conseil,  
Mesdames et Messieurs de la direction, du corps professoral et du personnel de l'Institut,  
Monsieur Mourou,  
Monsieur Rossmann,  
Mesdames et Messieurs les diplômés de ce jour,  
Mesdames, Messieurs,

D'entrée de jeu, je veux saluer et féliciter celles et ceux qui recevront tout à l'heure leurs diplômes de maîtrise ou de doctorat. Le rassemblement d'aujourd'hui est d'abord leur fête. Bravo! Je suis heureux de m'associer à leur joie, une joie légitime dont ils garderont longtemps le souvenir et la force d'inspiration. Bravo aussi à celles et ceux qui les ont accompagnés et soutenus dans leur démarche de recherche et dans leur cheminement personnel. Je sais d'expérience que, si elle procure de grandes satisfactions, la recherche nous pousse aussi parfois jusque dans nos derniers retranchements, là où la lutte se fait souvent serrée contre le doute et le découragement, quelque chose qui n'est pas sans ressemblance avec cette "nuit de l'esprit" dont parlent certains mystiques. Mes plus cordiales félicitations!

Au cours de cette collation des grades, l'Université du Québec décernera aussi, sous l'égide de l'Institut national de la recherche scientifique, un doctorat honoris causa à Messieurs Mourou et Rossmann, que je salue ici avec respect et reconnaissance. L'hommage qui convient leur sera dûment présenté tout à l'heure. Je veux seulement, en même temps que je les prie de recevoir mes félicitations personnelles, souligner la signification particulière attachée au fait que nous honorons, ensemble, des chercheurs ayant oeuvré dans des domaines dont la conjonction illustre, mieux que tous les discours, l'intégration de l'Institut Armand-Frappier au sein de l'Institut national de la recherche scientifique. La cérémonie d'aujourd'hui est déjà moins une cérémonie "commune" des deux établissements qu'un seul et même événement qui traduit déjà l'union que l'émission récente des nouvelles lettres patentes de l'Institut national de la recherche scientifique vient de sceller. Le nom de nos deux docteurs d'honneur d'aujourd'hui restera, pour la suite des jours, associé à ce geste de renforcement et d'interfécondation de deux cultures scientifiques et pédagogiques éprouvées.

Dans le système scientifique québécois, l'Institut national de la recherche scientifique a une histoire et un destin uniques. Né dans le sillage de la Révolution tranquille, à un moment où la société québécoise décidait de se doter de grands outils collectifs de développement, l'Institut national de la recherche scientifique a été voulu comme un organisme capable, grâce à des alliances stratégiques appropriées, de s'engager dans les secteurs déterminants pour le développement du Québec et, tout à la fois, comme un outil de développement accéléré des cycles supérieurs dans le réseau de l'Université du Québec, qui venait alors d'être créée. Les deux facettes complémentaires de cette vocation allaient marquer l'évolution de l'INRS et continueront de marquer celle du nouvel INRS en train de naître. Elles me suggèrent quelques réflexions, que je tiens à partager brièvement avec vous.

## 1. Un organisme public de recherche

En inscrivant l'épithète "national" dans son nom même, le Législateur a voulu, dès l'origine, indiquer une ouverture et une sensibilité institutionnelles particulières, que l'Institut national de la recherche scientifique a toujours maintenues par la suite et qu'il a honorées avec une ardeur et une fidélité exemplaires. Sans doute a-t-on assez tôt abandonné l'idée d'avoir ici une version québécoise du CNRS français, organisme au service des stratégies publiques de recherche et intervenant, seul ou de concert avec d'autres, et selon une loi et des dispositifs particuliers. Mais jamais n'a été abandonnée cette vocation "nationale", de nouveau confirmée dans les nouvelles lettres patentes d'octobre 1998. "L'Institut", y lit-on dès l'article 1, "doit, de façon particulière, orienter ses activités vers le développement économique, social et culturel du Québec, tout en assurant le transfert des connaissances et des technologies dans l'ensemble des secteurs où il oeuvre".

C'est cette mission qui a conduit l'Institut national de la recherche scientifique à s'engager dans des secteurs névralgiques pour le Québec et à nouer, avec des partenaires publics et privés, des alliances stratégiques à la faveur desquelles il a façonné un modèle institutionnel original. En effet, bâti et structuré autour de professeurs-chercheurs qui, avec leurs équipes d'étudiants et de collaborateurs, réussissent à obtenir de l'extérieur plus de la moitié des ressources allouées à leurs travaux, l'Institut national de la recherche scientifique se distingue par un dynamisme de type entrepreneurial tout à fait conforme à sa mission d'être constamment aux nouvelles frontières du Québec scientifique et technologique. L'Institut Armand-Frappier s'y joint harmonieusement, lui qui a fréquenté ces mêmes frontières et que, dès son entrée dans l'Université du Québec et tout en respectant son origine propre, le Législateur avait associé aux instances de décision de l'Institut national de la recherche scientifique.

Comme "organisme public" de recherche, lui-même héritier d'institutions gouvernementales antérieures, l'Institut national de la recherche scientifique a une histoire qui, à bien des égards, est celle du système québécois de recherche, du moins en ce qui a trait aux politiques publiques de développement scientifique et technologique. On peut même dire qu'il a parfois indiqué la voie, en incarnant, bien avant que les discours politiques et savants ne la consacrent, une orientation stratégique résolument axée sur la rencontre de la recherche et des attentes sociétales. En effet, l'INRS n'a jamais tout à fait pratiqué ce modèle linéaire selon lequel on passerait en séquence de la recherche fondamentale à la recherche appliquée et à l'innovation, et qui a longtemps caractérisé les systèmes et les politiques scientifiques. Aujourd'hui, on insiste beaucoup plus sur le caractère interactif et systémique des protocoles de recherche, et sur ce que notre collègue, président du Conseil de la science et de la technologie, Monsieur Camille Limoges, a appelé la recherche "contextualisée". On doit dire que l'Institut national de la recherche scientifique y oeuvre depuis longtemps. Même lorsqu'il s'est fait partenaire de l'industrie, l'INRS a nourri des visées qui ont toujours dépassé le seul accroissement de la compétitivité industrielle, ce leitmotiv des années 70 et 80. Très prospectivement, il s'est très tôt intéressé aux impératifs de la qualité de vie et du développement durable qui inspirent l'évolution plus récente des politiques scientifiques. C'est dire que la mission fondamentale de l'Institut national de la recherche scientifique, qui vient d'être reconfirmée, était vraiment visionnaire et porteuse.

"National", l'Institut national de la recherche scientifique l'est toujours par sa proximité avec les besoins de développement de l'ensemble de la société québécoise. "National", il l'est toujours aussi par sa capacité d'être présent et actif, par-delà les limites territoriales de régions particulières, là où le sollicitent les enjeux collectifs. C'est dans cette vocation "nationale" qu'il trouve le principe et la justification ultime de sa "nervosité" et de son aptitude à détecter les tendances significatives et à s'y engager.

La direction de l'Institut peut compter sur mon appui pour conserver et développer le dynamisme et le potentiel de cette mission. Aux responsables politiques qui cherchent à donner un nouveau souffle à notre politique de développement scientifique et technologique, les acquis de l'Institut national de la recherche scientifique, incluant maintenant ceux de l'Institut Armand-Frappier, pourraient servir de référence fort utile. N'hésitons pas à le dire ensemble, si vous le voulez bien.

## **2. Un établissement universitaire**

Autre facette de sa mission, indissociable de la première: c'est comme établissement universitaire que l'Institut national de la recherche scientifique a été et est appelé à réaliser son modèle original d'organisme public de recherche. L'article 1 des lettres patentes cité tout à l'heure est clair: "l'Institut a pour objet la recherche fondamentale et appliquée, les études de cycles supérieurs et la formation de chercheurs". C'est "en poursuivant les qualités propres de la recherche universitaire", continue ce même article fondateur, que l'Institut doit orienter ses activités de la manière qui a été dite.

Les finalités propres de la recherche universitaire: qu'en dire sinon qu'elles sont essentiellement de l'ordre de la formation et, pour et à travers la formation, liées à l'avancement des connaissances? Sinon, encore, pour reprendre une terminologie plus ancienne, mais toujours valide, que ce sont avant tout des finalités "éducatives et culturelles"? Telle est bien, d'ailleurs, l'approche qui permet le mieux de surmonter les impasses de quelque comput d'équilibre entre enseignement et recherche. En effet, l'enjeu est moins de montrer comment l'un féconde ou prolonge l'autre que d'indiquer l'axe intégrateur qui les place tous deux au service d'une même visée commune, la formation des personnes, à la fois sièges des connaissances, productrices de savoir et sources de tous les transferts. L'enjeu n'est pas davantage de savoir si tel ou tel type de recherche a plus ou moins sa place à l'université, mais bien d'identifier l'angle d'insertion qui permet d'y accueillir les divers types de recherche.

C'est pour ces raisons fondamentales que la recherche réalisée à l'Institut national de la recherche scientifique s'articule autour des programmes de formation et que, là où ce n'est pas encore chose faite, on s'emploie à créer les programmes appropriés. La collation des grades d'aujourd'hui est à cet égard un rappel on ne peut plus éloquent que l'Institut national de la recherche scientifique est une maison de formation dont les étudiantes et les étudiants sont, comme dans toute université, la raison d'être directe et ultime. Les diplômés leur nombre, leur qualité comptent parmi les indicateurs de performance et de réussite les plus lourds de l'Institut national de la recherche scientifique. Et je dois dire que l'Institut y fait fort bien, lui qui conduit au diplôme une proportion comparativement très élevée de ses étudiants.

J'irai plus loin, en suggérant que les stratégies de développement futur de l'Institut national de la recherche scientifique doivent miser résolument sur la formation: l'Institut national de la recherche scientifique devrait pouvoir accroître encore le nombre de ses diplômés. Particulièrement dans les secteurs de pointe que l'Institut a investis, le Québec a besoin de diplômés, experts et chercheurs. L'environnement qu'offre l'Institut national de la recherche scientifique, la qualité de ses chercheurs et de ses équipements, la pertinence de ses objets de recherche, le caractère pluridisciplinaire de ses activités, ses contextes institutionnels enracinés, les alliances conclues avec de nombreux partenaires, les préoccupations scientifiques qui font toute leur place aux sciences humaines et sociales, ses traditions d'encadrement personnalisé: tout cela doit être mieux connu et proposé à de plus nombreux diplômés de 1er cycle désireux d'aller plus avant dans les carrières scientifiques.

Dans la même perspective, on peut penser que la mission de l'Institut national de la recherche scientifique serait bien servie par l'intensification et l'accroissement des liens et des collaborations noués avec les autres lieux de formation universitaire. L'Institut national de la recherche scientifique a toujours, au sein du réseau de l'Université du Québec, une mission de renforcement et de maillage scientifiques que la nécessité de constituer des masses critiques de recherche rend plus que jamais opportune. Son apport aux centres de formation est déjà important, mais tout milite en faveur d'une intervention accrue, marquée au sceau de la souplesse, du leadership et de la compétence partagée. Ses fondateurs et le Législateur ont voulu cette mobilité qu'a toujours autorisée sa capacité constitutive d'être présent partout sur le territoire et que lui permet aussi la force de sa culture. Cette vision est toujours actuelle. Dans ses actions pour la mettre en oeuvre, j'assure aussi l'Institut national de la recherche scientifique de mon appui.

\* \* \*

Les diplômes décernés aujourd'hui portent assurément la marque de cette mission de l'Institut national de la recherche scientifique et des deux facettes essentielles de cette mission dont j'ai voulu rappelé les contours. N'hésitez pas, chers nouveaux diplômés, dans les fonctions et les tâches qui sont déjà ou seront les vôtres, à en prolonger et diffuser le pouvoir d'inspiration. Apprendre à faire de la recherche et faire de la recherche dans un contexte de réponse aux besoins et aux attentes de la société: c'est assurément là un grand projet scientifique, humaniste et social. Je vous souhaite de trouver joie et satisfaction dans sa mise en oeuvre.

Je vous souhaite une bonne route et vous remercie de votre attention.

§ § §